

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 octobre 2023

<u>Présents :</u>		<u>Absents :</u>	
Catherine Boire	Parent	Julie Couture	Enseignante
Isabelle Boisvert	Parent	Sarah Rodrigue	Parent
Benoît Champagne	Parent		
Annie-Claude Dépelteau	Parent		
Louise Lapierre	Parent		
Maryse Lecavalier	Parent		
Benoit Martineau	Parent		
Claudia Lafrance	Parent (substitut)		
Ode Champigny	Enseignante		
Amélie Jacques	Enseignante		
Caroline Leclerc	Enseignante		
Francine Maillet	Enseignante		
Vicky Perron	Enseignante		
Sabrina Duranleau	Enseignante (substitut)		
Bruno Grandmaison	Soutien		
Roxanne Boutin	Professionnelle		
Patrick Martineau	Communauté		
Marie-Jeanne Adam	Représentante des élèves		
Clara St-Pierre	Représentante des élèves		
Marie-Josée Grimard	Secrétaire		
Hélène Deslandes	Directrice		

1. Ouverture de la réunion

Madame Catherine Boire ouvre la séance à 18 h 32 et constate le quorum. Elle accueille les nouveaux membres et leur demande de se présenter.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 octobre 2023

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Catherine Boire nous présente l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Caroline Leclerc, appuyé par madame Louise Lapierre et résolu : QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 7 juin 2023

En suivi au point 4. Campagne de financement. Madame Vicky Perron nous informe que des parents se sont informés de la possibilité de créer un organisme de participation des parents (OPP) afin de pouvoir s'impliquer à titre de bénévoles. Madame Hélène Deslandes précise que cette demande doit s'effectuer à l'assemblée générale des parents en début d'année. Elle mentionne que nous avons quand même la possibilité de solliciter les parents à titre de bénévoles, sans créer d'OPP. L'école a accès à une liste de parents qui ont déjà fait du bénévolat en participant à différentes sorties et activités scolaires autant au primaire qu'au secondaire, et qui n'auraient ainsi pas à remplir à nouveau le formulaire d'antécédents judiciaires. Un envoi pourrait être fait à ces parents pour les solliciter quand nous avons besoin de bénévoles. Une personne désirant être bénévole pour une première fois devra remplir le formulaire.

Il est proposé par Madame Sabrina Duranleau, appuyé par Madame Isabelle Boisvert et résolu :

Que le procès-verbal du 7 juin 2023 soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 30 août 2023

Des demandes d'ajouts au procès-verbal ont été faites pour le point 14 — Représentants du personnel.

- *Le paiement des frais scolaires devrait être accessible par le portail Mozaïk Parents.*

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 octobre 2023

- *Les enseignants demandent formellement que nous revenions à cette formule pour la rentrée 2024, (AJOUT) soit : accueil des élèves du 1^{er} cycle et de l'adaptation scolaire le premier jour et accueil des élèves du 2^e cycle le 2^e jour.*
- *Il est proposé que les réunions du conseil se tiennent dans le nouveau salon du personnel qui est plus chaleureux.*

Il est proposé par Madame Sabrina Duranleau, appuyé par Madame Caroline Leclerc et résolu :

QUE le procès-verbal du 30 août 2023 soit approuvé tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3 7 septembre 2023

Ayant été approchée par quelques membres du conseil pour des éléments manquants au procès-verbal, Madame Catherine Boire propose d'en reporter l'adoption. Le procès-verbal sera déposé dès le lendemain sur Google Docs et sera partagé à tous les membres du conseil afin que chacun puisse y proposer des changements et/ou y faire des ajouts. Par la suite, madame Catherine Boire s'occupera de vérifier et d'harmoniser l'ensemble du document et de l'envoyer aux membres du conseil pour approbation par courriel.

4. Suivi au procès-verbal du 30 août 2023

4.1 Point 7. Membres de la communauté

Madame Hélène Deslandes accueille monsieur Patrick Martineau. Elle nous précise que monsieur Mickaël Laroche ne peut pas se joindre à nous cette année et qu'il a donc refusé notre invitation. Elle s'occupera de contacter la Fondation La Ruche pour solliciter l'intérêt d'un des administrateurs à se joindre au conseil.

Quelques enseignants se questionnent sur le nombre de substituts que nous pouvons avoir. Monsieur Benoît Champagne précise que nous pouvons avoir autant de substituts que de membres pour chacune des catégories de membres. Les membres enseignants se renseignent sur la procédure à suivre pour l'ajout d'un substitut en cours d'année.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 octobre 2023

5. *Je découvre notre Ruche*

Madame Catherine Boire nous explique le principe de la formule *Je découvre notre ruche* et demande si nous désirons garder ce point à l'ordre du jour des rencontres. Tous souhaitent cette continuité. Madame Hélène Deslandes mentionne que lors de notre prochaine rencontre ce sera le Comité engagé, ainsi que la collaboration avec le Lab22, qui nous sera présenté. Les membres sont invités à faire des suggestions de contenus ou de visites pour les réunions subséquentes.

6. Formation obligatoire membres du conseil

Madame Catherine Boire rappelle que les membres doivent lire les fiches de formation indiquées sur l'ordre du jour avant les rencontres et mentionne qu'il serait important de lire le *Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement*, dont il avait été oublié de faire mention dans l'avis de convocation. Les membres qui étaient présents l'an dernier donnent des exemples d'utilisation des différentes fiches de cette semaine.

7. Règles de régie interne — Adoption

Madame Catherine Boire mentionne que le document a été déposé dans le dossier TEAMS du conseil. Les membres demandent quelques modifications. Le point 15.8. « Le registre est public, mais une personne qui désire en obtenir une copie ou un extrait devrait payer des frais de 0,34 \$ par page. » est remplacé par :

« Le registre est public et est disponible sur le site WEB de l'école, mais une personne qui désire en obtenir une copie ou un extrait devra payer des frais de 0,34 \$ par page. »

La première portion du point 4.1.1. « À moins que les membres approuvent, par vote, de tenir la réunion à un autre endroit et/ou à une heure différente, les réunions se tiennent chaque premier mercredi du mois à l'école secondaire de la Ruche à compter de 18 h 30. » est remplacée par :

« À moins que les membres approuvent, par vote, de tenir la réunion à un autre endroit ou de façon virtuelle et/ou à une heure différente, les réunions se tiennent chaque premier mercredi du mois à l'école secondaire de la Ruche à compter de 18 h 30. »

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 octobre 2023

Les membres précisent qu'il faudrait ajouter un libellé sur le site WEB de l'école pour informer les parents qu'ils devront effectuer une demande s'ils désirent assister aux rencontres lorsqu'elles seront en mode virtuel.

Il est proposé par Madame Louise Lapierre, appuyé par Monsieur Patrick Martineau et résolu :

QUE les règles de régie interne soient approuvées avec les modifications.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

8. Mise à jour situation organisation scolaire 2023-2024

8.1 Constats du bilan analyse par les TOS et la direction générale

Madame Hélène Deslandes nous présente la liste des constats. Les membres ont plusieurs questionnements entre autres sur la verticalité et l'arrimage des grilles, les périodes de dédiées, les choix d'options pour les élèves de 5^e secondaire et les problématiques d'inscription sur le portail Mozaïk. Madame Hélène Deslandes apporte plus de précisions. Elle nous informe que c'est possible que nous nous retrouvions dans l'obligation de retirer les études dédiées, puisque l'analyse du centre de services a mis en lumière les frais encourus par le centre pour cet aménagement, et que cette dépense est inéquitable envers les autres écoles. Madame Deslandes précise que cela ne signifie toutefois pas la fin des études dédiées, mais que tout dépendra du budget de l'école. Elle nous mentionne que l'équipe travaille déjà aux options pour l'année prochaine. Elle nous informe également que le Centre administratif est en discussion avec le ministère de l'Éducation en lien avec le programme Sport-études dans le but d'obtenir une flexibilité dans les horaires sans pénaliser nos élèves athlètes sur le plan pédagogique. Elle précise que les problématiques lors de l'inscription ont eu un impact, mais qu'il est impossible de le quantifier. Elle nous informe que la séquence de travail est déjà amorcée pour les inscriptions de l'an prochain. Des simulations seront effectuées avant la période d'inscription officielle afin de s'assurer du bon fonctionnement de la plateforme. Elle précise que l'organisation scolaire débutera avant la fin de l'année scolaire et que cette pratique est courante dans son ancienne école. Plusieurs membres du conseil mentionnent que les élèves qui ne sont pas en profil science devraient avoir accès aux

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 octobre 2023

choix de cours habituels (par exemple, journalisme, histoire, etc.), plutôt que de se faire imposer les cours de type exploration personnelle.

8.2 Actions en place pour pallier les impacts des horaires

Madame Hélène Deslandes nous présente les correctifs déjà en cours. Elle nous mentionne l'existence d'un tableau récapitulatif de suivi avec l'ensemble des élèves concernés. Elle nous rappelle que le centre administratif nous soutient dans cette situation exceptionnelle et que le dossier n'est pas fermé. L'arrimage n'est pas encore finalisé, certains projets restent à encore à être mis en place. L'équipe cherche encore des locaux, afin que les élèves ne se retrouvent pas à la cafétéria. Les membres souhaitent savoir si les parents seront informés lorsque tous les projets seront bien arrimés ou si les informations seront communiquées uniquement aux élèves. Madame Deslandes précise que les parents des élèves concernés seront tenus informés. Elle ajoute que les élèves inscrits au cours d'histoire en ligne ont un enseignant pour au moins 2 périodes sur 4 afin de répondre à leurs questions et les accompagner, ainsi que pour s'assurer qu'ils respectent leur échéancier. Nous avons huit élèves qui devaient reprendre leur français de secondaire 4 et qui feront finalement à la fois leur français de 4^e et 5^e secondaire, et qui pourront ainsi obtenir leur diplomation dès cette année. Il y a encore plusieurs groupes en dépassement, mais il est difficile de les déplacer dans un autre groupe. Lorsque c'est fait, cela crée des trous, des doublons et/ou des dépassements dans d'autres groupes. Madame Deslandes nous mentionne qu'elle a eu l'autorisation d'ouvrir un groupe supplémentaire en CC et d'effectuer l'ajout d'une ressource au CFER. Elle mentionne également que le balancement des groupes sera réalisé dès la fin de la période d'inscription.

8.3 Sondage auprès des élèves — bien-être

Madame Hélène Deslandes mentionne que nous attendons la nomination des élèves au conseil étudiant afin d'inclure ceux-ci dans l'élaboration du sondage. Elle nous rappelle les noms des parents qui souhaitent faire partie du comité, soit Mesdames Louise Lapierre, Sarah Rodrigue et Catherine Boire. Elle précise qu'il est important d'avoir la participation des membres élèves afin d'être mieux dirigé sur les points à questionner. Elle ajoute qu'une bonne formulation sera importante. Elle nous informe que madame Maryse Plante, de la vie étudiante, guidera les filles du conseil pour ce sondage. Monsieur Bruno Grandmaison mentionne qu'il aimerait faire partie du

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 octobre 2023

comité. Madame Hélène Deslandes nous informe que le comité Bien-être n'a pas encore été créé puisqu'elle n'a pas eu de retour de l'équipe lorsqu'elle a lancé l'invitation. Elle suggère que le sondage soit fait au plus tard fin octobre et que les résultats nous soient présentés à la prochaine rencontre. Les membres se questionnent sur la possibilité de sonder les élèves en offrant des choix fermés afin de faciliter la compilation des informations, ainsi que sur le groupe d'élèves que nous devons sonder. Il est mentionné que même les élèves ayant des horaires complets au 2^e cycle peuvent avoir été impactés par la situation puisqu'ils n'ont pas nécessairement eu les choix qu'ils désiraient. Il est finalement convenu que tous les élèves du 2^e cycle seront sondés.

9. Échéancier des travaux — grille-matières et organisation scolaire 2024-2025

Madame Hélène Deslandes nous présente l'échéancier. Les membres demandent que le conseil d'établissement approuve les cartons d'inscription à la rencontre du 10 janvier. Madame Hélène Deslandes précise qu'elle peut faire la demande tout en ajoutant qu'il est possible que cette demande ne soit pas accordée. Il est également demandé que l'équipe de techniciens en organisation scolaire (TOS) soit consultée pour l'élaboration de la fiche d'inscription et que le processus d'inscription en ligne soit testé préalablement. Plusieurs membres aimeraient avoir un suivi à ce sujet. Madame Hélène Deslandes nous mentionne qu'elle n'a pas eu de retour sur les changements possibles à apporter à la plateforme Mozaïk. Advenant que les changements souhaités ne soient pas possibles à intégrer, les inscriptions pourraient être effectués en format papier.

10. Nouvel échéancier pour les travaux du projet éducatif 2023-2024

Madame Hélène Deslandes nous informe qu'un délai nous a été accordé par le centre de services pour notre projet éducatif, compte tenu de la situation des horaires. Le processus reprendra en décembre et devra être complété pour le mois de mars.

11. Fonds initiatives

Madame Catherine Boire explique l'origine du Fonds Initiatives. Il s'agit d'un montant de sommes non utilisées du Fonds 5, que le conseil a transformé en fonds pour des projets spéciaux qui n'entrent pas dans le cadre des sources de financement habituelles.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 octobre 2023

11.1 États financiers

Madame Catherine Boire mentionne que l'an dernier, des montants ont été alloués pour trois projets, soit : le Projet d'hygiène féminine (3 000 \$), le projet de bouteilles réutilisables pour tous (3 000 \$) et l'achat des ressources nécessaires à la création de produits par les élèves des classes de cheminement continu afin de financer leurs activités de fin d'année (1 000 \$). Madame Hélène Deslandes mentionne qu'après l'attribution de ces sommes, le montant disponible pour le fonds Initiatives est maintenant de 15 609 \$.

11.2 Détermination du montant maximal 2023-2024

Madame Catherine Boire propose que nous allouions la moitié du montant résiduel, soit 8 000 \$ pour l'année en cours. Elle précise toutefois que nous ne sommes pas dans l'obligation d'utiliser tout le montant alloué, qu'il s'agit simplement d'un montant maximal.

Il est proposé par madame Vicky Perron, appuyé par madame Annie-Claude Dépelteau QUE le montant alloué pour les Fonds Initiatives pour l'année scolaire 2023-2024 soit de 8 000 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.3 Formation du sous-comité d'évaluation des demandes

Madame Catherine Boire mentionne que le comité doit être constitué de trois (3) parents, deux (2) membres du personnel et un (1) élève. L'élève n'a pas le droit de vote. Les membres du comité sont les suivants : madame Louise Lapierre (parent), madame Catherine Boire (parent), madame Claudia Lafrance (parent), madame Ode Champigny (enseignante) et monsieur Bruno Grandmaison (personnel de soutien).

12. Sorties éducatives — Approbation

12.1 Sorties approuvées par courriel

Madame Deslandes rappelle que plusieurs demandes avaient été transmises par courriel pour approbation pour les dates avant notre rencontre.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 octobre 2023

12.2 Sortie à distance de marche

Madame Deslandes nous indique qu'elle a vérifié la politique précédente de l'école et que les demandes pour les sorties à distance de marche (5 kilomètres) ne devaient pas obligatoirement avoir l'approbation du Conseil d'établissement. Elle propose de renouveler cette politique.

Il est proposé par monsieur Benoît Champagne, appuyé par madame Louise Lapierre et résolu :

QUE les sorties éducatives qui sont à distance de marche (moins de 5 kilomètres) de l'école n'aient pas besoin d'être présentées au conseil d'établissement pour approbation. Ces sorties pourront être approuvées par les directions répondantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12.3 Planification annuelle Santé Globale

Certains membres mentionnent que bien que l'année et le mois soient indiqués pour les sorties, les dates exactes n'y sont pas comme pour les sorties des autres concentrations. Ils demandent que les planifications en Santé globale soient transmises aux parents et à l'équipe-école. Des enseignants soulignent qu'il est problématique que certaines dates de sorties soient planifiées lors de la période préparatoire aux examens ministériels de fin d'année. Il est suggéré d'approuver la première partie de la planification, mais qu'une nouvelle planification soit présentée pour la fin d'année. Les membres souhaitent également une présentation du bilan des coûts en fin d'année.

Il est proposé par monsieur Benoît Champagne, appuyé par madame Louise Lapierre QUE le calendrier de planification annuelle de Santé globale soit approuvé jusqu'en avril inclusivement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12.4 Demandes en cours

Madame Hélène Deslandes présente les demandes en cours.

Il est proposé par Madame Ode Champigny, appuyé par Madame Caroline Leclerc et résolu :

Que les sorties éducatives soient approuvées telles que déposées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 octobre 2023

14. Activités de financement — Approbation

Madame Hélène Deslandes présente les différentes demandes de financement.

14.1 CFER 14.2 DIM 14.3 Voyage en Grèce 2025 14.4 Flag football

Madame Hélène Deslandes mentionne que plusieurs activités de financement n'avaient jamais été soumises pour approbation pour les sports parascolaires.

Les membres du conseil qui étaient présents l'an dernier mentionnent que la Politique pour les campagnes de financement a toujours été adoptée annuellement par le conseil d'établissement. Madame Deslandes fera le suivi pour que l'approbation se fasse lors de la prochaine réunion.

Il est proposé par Madame Amélie Jacques, appuyé par Madame Louise Lapierre et résolu :

Que les activités de financement soient approuvées telles que déposées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Départ de monsieur Patrick Martineau à 20 h 45.

15. Représentants des élèves

Mesdemoiselles Marie-Jeanne Adam et Clara St-Pierre nous font un survol de la vie étudiante :

- Les différentes activités parascolaires offertes aux élèves.
- L'offre d'un deuxième transport scolaire pour les élèves qui souhaitent participer aux activités parascolaires et qui habitent dans les villages plus éloignés.
- Le conseil étudiant qui a été formé par acclamation le 29 septembre dernier. Il est composé de 12 membres des différents niveaux, sauf en 2^e secondaire. Aucun élève ne s'est présenté.
- Les formations données par Vox Populi aux membres du conseil étudiant.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 octobre 2023

- L'équipe de la vie étudiante offre plusieurs activités sur la place publique à l'heure du midi et offre un accès aux gymnases.
- Le hoodie pour les finissantes et finissants est actuellement en vente et le comité a débuté le projet de l'album des finissants.
- Le projet de dépannage alimentaire se poursuit pour les élèves dans le besoin.
- La saison est commencée pour les équipes de football, de basketball et de volleyball.
- La compétition régionale de cross-country de Victoriaville a accueilli une dizaine de nos athlètes le 7 octobre dernier.

16. Représentants des membres du personnel

Les membres du personnel enseignant nous mentionnent que :

- La formation sur la francisation, donnée à certains d'entre eux, fut enrichissante et appréciée.
- Le service d'aide aux devoirs est à nouveau offert et les élèves peuvent profiter de ce service sur l'heure du dîner ou après les classes.
- Le personnel enseignant en sciences a effectué une demande au centre administratif, afin de préparer quelque chose pour l'éclipse qui s'en vient.
- Le Lab22 nous sera expliqué lors de la prochaine rencontre.
- L'équipe enseignante se questionne sur le retard de la distribution des portables pour les élèves ayant des mesures d'aide. Madame Hélène Deslandes mentionne que nous avons un manque de ressources humaines pour programmer les portables. Monsieur Benoît Champagne demande qu'un courriel soit envoyé à l'adresse courriel du comité EHDAA. Il pourra alors faire une demande de suivi auprès du centre administratif (CA).
- Le Plan vers la réussite scolaire (PVER) du centre de services fut présenté aux membres du personnel le vendredi 6 octobre. Il est mentionné que c'est encourageant pour les prochaines années.
- Le nouveau système de reprographie a apporté son lot de défi et le photocopieur a été en panne à quelques reprises depuis le début de l'année scolaire.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 octobre 2023

- Le système de caméra qui ne couvre pas partout et qui occasionne des points chauds pour l'intimidation. Il est mentionné que les surveillants d'élèves essaient de couvrir ceux-ci le plus possible. Certains endroits peuvent difficilement être couverts par les caméras dues à l'affluence pendant les heures de pauses.
- Les auditions pour les représentations de la Caravane auront lieu le 12 octobre. La pièce sera *Histoire de jouets*.

17. Représentants parents

Madame Annie-Claude Dépelteau mentionne aux élèves qu'il est dommage qu'il n'y ait pas eu d'élection pour le conseil étudiant et que les secondaires 2 ne soient pas représentés au conseil des élèves. Le conseil se questionne sur les raisons pour lesquelles les élèves ne se sont pas présentés, et sur les solutions possibles pour solliciter leur intérêt pour les années suivantes.

Madame Maryse Lecavalier rapporte les préoccupations de parents sur le nombre de sorties autorisées pour se rendre à la salle de bain pendant les cours, compte tenu de la disponibilité des salles de bain pendant les pauses. Elle mentionne qu'il a été porté à son attention qu'il y a une file à la salle de bain pour les jeunes filles lors des pauses et s'interroge sur la possibilité que ce soit dû à l'augmentation de fréquentation à notre école. Les membres élèves précisent qu'effectivement, il y a une file à la salle de bain des filles, mais qu'il est tout de même possible d'y aller à temps pour le retour en classe. Les surveillants d'élèves porteront une attention particulière sur ce point, mais les élèves peuvent avoir jusqu'à 15 autorisations de sorties avant d'avoir une retenue.

Madame Lecavalier mentionne également que des parents ont rapporté que leurs enfants ont parfois peu de temps pour manger avec le nombre de micro-ondes disponibles. Des élèves du 2^e cycle vont faire réchauffer leur repas dans l'aire réservée au 1^{er} cycle. Certains membres précisent que l'idéal est d'utiliser des thermos lorsque les élèves ont des repas chauds. Madame Hélène Deslandes précise que l'ajout de micro-ondes pourrait occasionner d'autres problématiques avec la surcharge électrique. Elle nous informe que de nouvelles tables ont été commandées pour la cafétéria.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 octobre 2023

Des parents mentionnent qu'ils auraient aimé que ce soit mieux indiqué que la photo scolaire est la même que la photo de la carte étudiante. Ils mentionnent également que certains élèves vapotent dans les autobus. Les membres du personnel précisent que les parents ne sont pas toujours coopératifs sur ce sujet. Quelques parents demandent s'il y a possibilité de donner des contraventions à ces élèves. Madame Hélène Deslandes mentionne qu'elle va s'informer sur cette possibilité.

Monsieur Benoit Champagne mentionne que le 25 septembre avait lieu l'assemblée générale annuelle du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage (EHDA). Il précise qu'il y a encore deux places vacantes à combler. Il nous informe que le 26 septembre, lors du Conseil d'administration du centre de services, un suivi a été demandé pour la demande de subvention d'agrandissement de notre école. Leur prochaine rencontre se tiendra le 28 novembre prochain. Il mentionne que le Comité de parents aura une rencontre afin d'expliquer les rôles de chacun des membres.

18. Représentants communauté

La Maison des jeunes tiendra une maison hantée le 31 octobre de 18 h à 21 h.

19. Points de la direction — Informations

Madame Hélène Deslandes mentionne que nous aurons éventuellement à discuter de la nouvelle directive du ministère de l'Éducation en lien avec les cellulaires à l'école. **20.**

Questions du public

Aucune.

21. Correspondance

Aucune.

Procès-verbal

de la deuxième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 11 octobre 2023

22. Mise à jour liste des membres du conseil d'établissement

Madame Marie-Josée Grimard se chargera de faire la mise à jour de la liste des membres du conseil. Elle sera distribuée lors de la prochaine réunion.

23. Date de la prochaine rencontre — Mercredi, 8 novembre, à 18 h 30 — Bibliothèque

23.1 Approbation de la modification du calendrier

Il est proposé par madame Francine Maillet, appuyé par madame Ode Chamigny QUE la prochaine rencontre soit déplacée du 1^{er} au 8 novembre.

24. Levée de la réunion

Il est proposé par madame Sabrina Duranleau et appuyé par madame Caroline Leclerc que la réunion soit levée à 21 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signature du président

Signature du directeur